



## Le Canada et le Mexique : Un plan d'action commun pour 2007-2008

**Ottawa, le 21 août 2007**

Le Canada et le Mexique entretiennent des rapports dynamiques et prospères, en tant qu'amis, voisins nord-américains et partenaires stratégiques dans les Amériques et au-delà. Au fil de plus de 60 ans de relations diplomatiques, notre coopération s'est étendue régulièrement à tout un large éventail de domaines : la société, l'économie, les affaires, l'environnement et la sécurité.

Notre travail repose sur plusieurs institutions et mécanismes importants, du Partenariat Canada-Mexique (bilatéral) à l'Accord de libre-échange nord-américain et le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (trilatéral), et sur notre appartenance commune à une vaste gamme d'organisations hémisphériques et internationales. Surtout, notre relation est fondée sur des valeurs communes et le respect mutuel, ce dont témoignent les rapports de plus en plus fréquents entre nos citoyens et nos gouvernements.

À l'occasion de la visite au Canada du président Felipe Calderón et de membres de son Cabinet, nous avons pu nous pencher sur le programme de coopération solide et productif qui est déjà en place entre nos deux pays, qui touche les domaines de l'énergie, du logement, du négoce agricole, du développement du capital humain, de la science et technologie et d'autres. Nous avons aussi pris acte de l'immense croissance du commerce et de l'investissement bilatéraux au cours des dix dernières années, et de l'ampleur considérable du tourisme et des échanges interpersonnels, qui occupent aujourd'hui une place importante dans notre relation bilatérale.

Prenant appui sur ces larges assises, nous avons convenu de tenir la prochaine réunion du Partenariat Canada-Mexique à la fin de 2007 et de renforcer encore notre collaboration bilatérale par de nouveaux travaux dans les domaines suivants :

**1. Mobilité de la main-d'œuvre** : Comme l'indique une déclaration conjointe des ministres canadiens de Ressources humaines et Développement social et de Citoyenneté et Immigration Canada, et de la secrétaire mexicaine aux Affaires extérieures, nous avons convenu de mettre sur pied un groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre sous les auspices du Cadre du Partenariat Canada-Mexique. Le groupe de travail examinera des moyens de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre dans des domaines qui intéressent les deux pays et de promouvoir la protection des travailleurs, ainsi que l'échange d'information sur les exigences et les processus relatifs à la reconnaissance des compétences et des titres.

**2. Sécurité :** Nous mettrons en branle un processus à multiples facettes pour accroître notre dialogue et notre coopération en matière de sécurité en général, de défense et de sécurité publique. Nous entamerons cette année des consultations pangouvernementales annuelles sur la sécurité publique, qui seront coordonnées par nos ministères des affaires étrangères respectifs. En outre, nous avons créé un groupe de travail sur la sécurité Canada-Mexique pour améliorer la coopération, au titre du programme de sécurité du PSP, dans des domaines comme l'application de la loi, l'administration des frontières, la gestion des urgences et la protection de l'infrastructure essentielle, qui sera dirigé par Sécurité publique Canada et le Centre d'enquête et de sécurité nationale (CISEN) du Mexique. Ces initiatives compléteront les pourparlers politiques et militaires Canada-Mexique, amorcés en 2006, qui réunissent nos spécialistes civils et militaires pour mettre en commun de l'information et des cas vécus sur des sujets comme les relations politico-militaires et les opérations de soutien de la paix.

**3. Environnement et foresterie :** Un nouveau groupe de travail bilatéral sera mis sur pied dans le cadre du Partenariat Canada-Mexique pour accroître notre coopération au chapitre de l'environnement et de la gestion durable des forêts. Le groupe de travail concentrera ses efforts premiers dans les domaines du changement climatique, dans la mesure où il se rapporte aux forêts, sur le commerce illicite d'animaux sauvages et sur les services environnementaux ainsi que les questions de science et de formation liée à la sylviculture et à la préservation des forêts. Les gouvernements provinciaux et ceux des États mexicains seront invités à faire partie du groupe de travail, prenant appui sur les rapports déjà solides qui sont établis dans des domaines comme la lutte contre les feux de forêt. Cette initiative renforcera notre collaboration soutenue à l'intérieur des tribunes trilatérales et multilatérales, notamment les discussions entre le Canada, le Mexique et des pays d'optique commune quant à la possibilité de mettre au point un instrument international contraignant sur la gestion durable des forêts.

**4. Commerce, investissement et science et technologie :** Prenant acte de la croissance phénoménale de nos échanges bilatéraux depuis les débuts de l'Accord de libre-échange nord-américain, nous nous sommes fixés l'objectif d'accroître, d'ici 2010, le commerce bilatéral de 50 % et l'investissement bilatéral de 100 % par rapport aux niveaux de 2005. Nous invitons les groupes de travail du Partenariat Canada-Mexique à continuer de promouvoir la réalisation d'initiatives concrètes pour atteindre ces objectifs et à rester engagés à améliorer notre coopération bilatérale en matière d'innovation et de science et technologie, par des initiatives favorisant la conclusion de partenariats entre les entreprises, les chercheurs et les gouvernements qui créent de nouvelles connaissances, de nouvelles technologies et de nouveaux débouchés pour nos deux pays.

**5. Éducation et jeunesse :** Les gouvernements favoriseront une coopération accrue entre les universités et les collèges canadiens et mexicains, notamment par l'intermédiaire du plan de travail concret du groupe de travail sur le capital humain. En octobre 2007, l'Association des universités et collèges du Canada et l'Association nationale des universités et établissements d'enseignement supérieur du Mexique organiseront une conférence bilatérale des présidents d'universités. Tirant parti de l'expérience et du leadership du Canada sur le plan des technologies d'éducation à distance, nous étudierons des possibilités de coopération dans ce domaine. En outre, nous renouvellerons nos programmes de bourses d'études réciproques afin de promouvoir les échanges d'étudiants entre nos pays et d'envisager la conclusion d'un accord futur sur la mobilité des jeunes.

**6. Coopération consulaire :** Un nombre croissant de Canadiens se rendent au Mexique, et vice-versa, chaque année pour le travail, les vacances et des raisons familiales. La plupart du temps, de telles expériences sont positives et enrichissantes, mais il se produit parfois des tragédies, et pour ces cas malheureux, nos deux gouvernements ont réaffirmé leur attachement à un mécanisme de réaction rapide et concertée dans chaque pays pour aider les citoyens en difficulté et collaborer avec les autorités compétentes pour répondre aux préoccupations.

**7. Coopération dans les Amériques et au-delà :** Le Canada et le Mexique redoubleront d'efforts dans les domaines qui les intéressent mutuellement sur le plan bilatéral et par le renforcement des institutions et des mécanismes interaméricains, comme l'OEA et le processus du Sommet des Amériques, afin de promouvoir notre objectif commun : un hémisphère démocratique, sécuritaire et prospère. Les domaines de coopération avec nos partenaires de l'Amérique latine et des Caraïbes comprennent, entre autres, la réduction des risques de catastrophes en Amérique centrale et dans les Caraïbes, les possibilités d'action conjointe en Haïti et la promotion de l'intégration économique régionale et de la libéralisation des échanges, notamment par la collaboration au sein du Forum de coopération économique Asie-Pacifique.